



VIRY NOUVEUIL

ACTUALITES

N°161 avril 2022



Mairie TELEPHONE: 03 23 52 15 60

Policier municipal TELEPHONE: 06 70 52 09 02

E.MAIL: mairie.virynouveau@wanadoo.fr

FAX: 03 23 39 82 57

Dicton du mois: A la St Jules (12 avril), mauvais temps n'est pas installé pour longtemps.

Dates	Manifestations	Lieux
Dimanche 10 avril et dimanche 24 avril	Elections présidentielles	Salle associative de Noureuil et bibliothèque de Viry (sous la Mairie)
Les 6,7 et 8 mai	Fête de Viry-Nouveau	Place Nonclère Noureuil
Dimanche 8 mai Dimanche 8 mai	Cérémonie commémorative Brocante	Monument aux morts 11h20 Noureuil
Dimanche 12 juin et dimanche 19 juin	Elections législatives	Salle associative de Noureuil et Bibliothèque de Viry (sous la Mairie)

NOUVEAU: TABLE DE TRI DANS LA MAIRIE **INFOS LOCALES**

Une table de tri est installée dans le hall de la mairie pour collecter vos instruments d'écriture et bâtons de colle usagers ainsi que vos cartouches et toners vides.

RAPPEL INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour les législatives des 12 et 19 juin, les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au vendredi 6 mai 2022. Nous vous informons également qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, **les jeunes majeurs ne seront plus inscrits d'office sur les listes électorales** mais devront effectuer la démarche d'inscription volontairement auprès de nos services.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES AVRIL et JUIN 2022

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire. Quelle que soit la commune dans laquelle l'électeur vote, il faut impérativement présenter une pièce d'identité afin de pouvoir voter. De nouvelles cartes électorales sont distribuées aux électeurs (avec code QR), veuillez surveiller vos boîtes aux lettres. A défaut, nous vous prions de bien vouloir vous adresser en mairie.

En cas de perte ou de vol de la carte électorale ? Le maire peut délivrer une attestation d'inscription sur la liste électorale à tout électeur. En cas de vol, prévenir la brigade de gendarmerie afin d'éviter toute utilisation frauduleuse. Il est possible au moment du vote de présenter l'attestation d'inscription à son bureau de vote. Si la démarche n'a pas été faite auprès de la mairie, il est également possible de se présenter le jour du scrutin au bureau de vote avec une pièce d'identité. Le vote sera alors possible après vérification de l'identité de l'électeur et de son inscription sur les listes électorales.

BROCANTE DE NOUREUIL LE DIMANCHE 8 MAI 2022

Réservations uniquement pour les riverains dans les rues concernées (à partir du n°12 et n°15 rue Gambetta, rue des Genêts et rue Pasteur) à déposer en Mairie avant le vendredi 29 avril à 17h30. Emplacements libres et gratuits pour les autres exposants, inscriptions sur place dès 6h. Les places réservées par les riverains non occupées avant 7 heures seront considérées comme libres. **Restauration et buvette réservées à l'organisateur.**

RAPPEL OUVERTURE ET HORAIRES DES PARCS ET DU CIMETIERE

Horaires d'ouverture du cimetière et des parcs du 1^{er} mars au 30 avril: 8h30-18h.
Du 1^{er} mai au 15 octobre: 8h- 19h30.

RAPPEL DEFIBRILLATEURS

Les 4 défibrillateurs sont installés: dans le hall de la Mairie, dans l'entrée de la salle Jean Racine, au stade Bernard Tétar et dans l'ancienne école de Noureuil (salle associative de danse).



RAPPEL INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2022/2023

INFOS LOCALES (suite)

Les parents d'élèves ayant **des enfants** susceptibles de **fréquenter l'école de Viry-Nouveau** pendant **l'année scolaire 2022/2023**, sont priés de le **faire savoir en Mairie**. **Le Conseil d'école a décidé** que les **enfants** ayant atteint l'âge de **2 ans à la rentrée de septembre 2022** pourront éventuellement être **inscrits dans la mesure des places disponibles**.

Pour toute demande, vous devrez joindre:

- un **certificat d'inscription** délivré par **M. le Maire** sur présentation d'un justificatif de domicile
- les copies de votre livret de famille
- les copies du carnet de santé relatives aux vaccinations obligatoires.

Rappel du fonctionnement des services municipaux:

-accueil périscolaire de 7h35 à 8h10

-restauration scolaire de 11h45 à 13h35

-étude surveillée de 16h30 à 17h30

-garderie de 16h30 à 18h30

Horaires de l'école: lundi, mardi, jeudi et vendredi: matin: de 8h30 à 11h45 et après-midi: de 13h45 à 16h30. Ouverture des portes 10 minutes avant l'entrée en classe: le matin à 8h20, l'après-midi à 13h35.

Pour toute demande de renseignements: Tél: 03 23 52 15 85 email: ce.0021555e@ac-amiens.fr



Nouveau: Désormais les règlements pour la cantine, l'étude et la garderie peuvent être effectués par carte bancaire, de même que la location des salles.

RAPPEL DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. LE MAIRE est le pivot en matière de prévention de la délinquance et de la tranquillité publique dans la commune. **LES HABITANTS** doivent adopter des actes élémentaires de prévention: surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage du courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects,... LA GENDARMERIE encadre ce dispositif qui doit renverser le sentiment d'insécurité en rassurant les citoyens et en dissuadant les délinquants potentiels. Contactez la mairie au 03 23 52 15 60 ou la gendarmerie au 03 23 39 18 17 (ou le 17 en cas d'urgence).



NOCES D'OR M. et Mme FOLLET Alain

Samedi 12 mars, le Maire de notre commune, M. Jean Farez, en compagnie des adjoints, a célébré les noces d'or de M. et Mme FOLLET Alain. Cette cérémonie a réuni la famille et les amis de ce sympathique couple et s'est terminée autour du verre de l'amitié.



COMMISSION ANIMATION

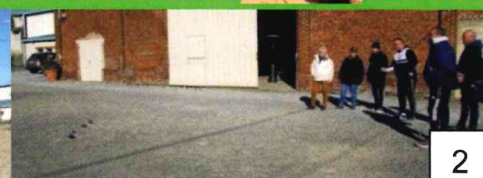
La commission animation s'est réunie le mardi 15 mars pour préparer les fêtes de Viry-Nouveau qui auront lieu les 6, 7 et 8 mai, Place Nonclère (brocante le 8 mai) et du 9 au 18 juillet, Place du 11 novembre (défilé le 10 juillet et brocante le 17 juillet). Merci aux représentants des Associations locales qui ont confirmé leur participation au défilé de chars du dimanche 10 juillet.

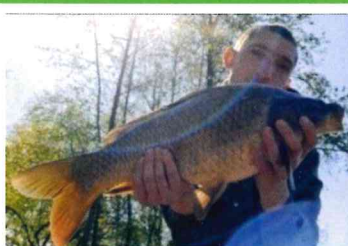
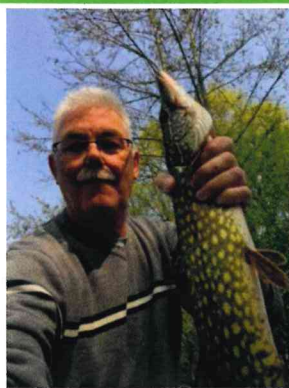


LA PETANQUE VIROISE



Nouveaux horaires d'entraînement: les lundis, jeudis et samedis à partir de 14h00. Bienvenue à tous ceux qui sont intéressés. Renseignements aux heures d'entraînement.





Poissons
de la
Sablière 2021



Toutes les actions ont été reprises sur les étangs de Monplaisir et du Héron. En ce qui concerne l'étang de la Sablière réservé aux habitants de la commune, il reste les emplacements suivants: 4 6 7 9 10 11 12 13 16 19 21 22 30 36 43 47 52 55 62 73 76 80. Les tarifs sont: 22€ l'action et 13€ de caution pour la clé des barrières d'entrée des étangs.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Président M. José DELAIDE au 06 43 79 78 97 ou le Trésorier M. Damien LIBERT au 06 49 69 08 73.

TENNIS CLUB DE VIRY-NOUREUIL



La première édition du tennis fluo dans l'Aisne organisée par le comité Aisne tennis s'est déroulée ce samedi 26 février au tennis club de Viry-Noureuil. Une animation avec l'école de tennis a précédé un tournoi de 12 équipes de deux qui ont pu s'affronter amicalement en format court. L'objectif étant de découvrir de nouvelles sensations avec ce concept ludique et innovant dans une ambiance musicale. **Plongés dans l'obscurité**, les participants se repèrent grâce à **des projecteurs spéciaux** qui permettent de **distinguer les couleurs fluo des lignes du court, de la balle, des tenues et des maquillages**. Cet événement, très réussi, a attiré **une soixantaine de personnes** qui ont pu profiter de ce spectacle.

VOYAGE SCOLAIRE A PARIS

CE2/CM1 ET CM1/CM2

Notre voyage à Paris.

Nous sommes partis à **Paris le mardi 1^{er} mars.**

Tout d'abord, nous avons visité l'**Assemblée nationale**. Nous avons rencontré notre député M. Delatte. Il nous a montré la galerie des fêtes, l'hémicycle, la bibliothèque, le salon des Mariannes et la cour d'honneur.

Puis nous sommes allés **pique-niquer près de la Tour Eiffel**.

Ensuite, nous avons fait **une croisière sur la Seine en bateau-mouche**. Nous avons vu plusieurs monuments: Les Invalides, le musée d'Orsay, l'Hôtel de ville, le musée du Louvre et la cathédrale Notre-Dame. Nous sommes passés sous dix-huit ponts dont le pont Alexandre III et le pont neuf.

Enfin nous sommes revenus à Viry-Noureuil. Nous avons adoré ce voyage. Il a été **extraordinaire**.

Les élèves de CE2/CM1/CM2

